

LE BOURGNEUF LA FORET (53410)

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 25 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le **JEUDI 25 MAI**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU - Julie CHARPENTIER – Yohann FOUASSIER - Pierrette LEHAY – Patrick BEAUPÈRE - Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT - Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCÉL - Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER - Nicolas GAUBERT

ABSENTS : Michel BOUILLON – pouvoir donné à François BERROU

Michèle DUCHEMIN – pouvoir donné à Pierrette LEHAY

Marie-Claude HOUDELIER – pouvoir donné à Julie CHARPENTIER

Secrétaire : Stéphane SABLÉ

1- CONSTRUCTION ECOLE ELEMENTAIRE : SOLLICITATION SUBVENTION AU TITRE DU FEDER

La Région Pays de la Loire a retenu 11 projets déposés par Laval Agglomération au titre des attributions FEDER 2021-2027 (Fonds Européen de Développement Régional). Le projet de construction de l'école élémentaire a été sélectionné. La commune peut solliciter une aide à hauteur de 200 000 € .

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide la sollicitation de cette aide via Laval Agglomération, organisme intermédiaire avec la Région Pays de la Loire.

2- VENTE DU LOT N°11 - LOTISSEMENT DE LA BEULOTIERE

Monsieur ROUXEL Kevin et Madame GANDON Mathilde se sont portés acquéreurs pour la parcelle n° 11 du lotissement de la Beulotière, d'une superficie de 514 m², pour un prix de 54 € TTC/m².

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, valide cette vente.

3- REMPLACEMENT DES COPIEURS DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE

Une présentation des devis proposés par le prestataire TOUILLER a été réalisée. Après analyse et comparaisons des coûts et gains potentiels, il a été choisi de procéder à l'achat du matériel HP, pour l'école et pour la mairie.

4- COMMISSION ENFANCE AFFAIRES SCOLAIRES

4-1 : COUT CANTINE ANNEE 2022

Le détail des calculs du bilan du coût d'un repas de la cantine permet de déterminer que :

- Coût d'un repas : 8,50 € (3,60 € facturé aux familles et 4,90 € pris en charge par la collectivité)
- Dépenses : 141 793 € augmentation importante
 - Frais électricité et alimentation
 - Frais de personnel : 1 personne de plus au service depuis septembre / arrêts de travail
- Recettes : 60 521 €
- Nombre de repas servis en augmentation 16 684 (fréquentation « avant covid »)
- Origine des produits : 53% des produits Bio et locaux
 - Dont 6% Bio et locaux
 - Dont 20% autres produits Bio
 - Dont 27% autres produits locaux

4-2 : DIFFERENCIATION DES TARIFS ET OPERATION « CANTINE A 1€ »

La commune est éligible, car bénéficiaire de la DSR de péréquation. Ce dispositif est une aide de l'Etat, qui verserait 3€ par repas pour les enfants issus de familles ayant un Quotient Familial (QF) inférieur ou égal à 1000€ et pour un repas facturé maximum 1 €. (Recette de 4€ pour la commune du Bourgneuf-la-Forêt). Selon les données de la CAF : 42% des enfants âgés de 0 à 11 ans grandissent dans une famille au QF inférieur à 1000€, en 2021.

La condition principale pour bénéficier de ce dispositif est l'instauration d'au moins 3 tarifs distincts, selon le QF de la famille, le plus bas devra être à 1€ maximum, et le plus élevé à plus de 1€.

Ce projet doit encore être étudié et analysé, avant.

Information : M. le Maire transmet l'invitation reçue aux membres du Conseil Municipal. L'invitation concerne le Comice agricole, qui se tiendra le Samedi 10 Juin à St-Ouën-des-Toits, de 9h30 à 12h30.

Information : L'enclos pour les moutons a été installé au Parc de Morfelon et les moutons transférés. Coût total de l'opération : 4 515,00 €

Information : Présentation des différentes étapes engagées pour un éventuel aménagement des rues Principale et du Haut Beauvais.

Information : Travaux « Clôtures – Pare-Ballons » Terrain de Football : La demande d'aide « FFA » (Fonds d'Aide au Football Amateur) déposée début 2022 a reçu un avis favorable à une attribution d'aide de 5 000 €.

Information : Pierrette LE HAY procède à un appel à bénévoles pour les « Nuits de la Mayenne ». Toute personne intéressée est priée de s'adresser au secrétariat de la mairie.

Information : La signature de la vente du lot 18 – Lotissement de la Beulotiere, à M. et Mme BARROCHE aura lieu le 7 juin prochain chez le Notaire.

Information : Dates des prochains Conseils Municipaux

- Vendredi 9 Juin : Désignation des élus pour les élections sénatoriales : 18h30
- Vendredi 9 Juin : Désignation d'un référent déontologique : 19h15
- Jeudi 22 juin
- Lundi 17 Juillet
- Lundi 4 Septembre
- Lundi 9 Octobre
- Jeudi 16 Novembre
- Lundi 11 Décembre

Le Maire,
François BERROU

Affiché le 26/05/2023

